

# Hippothérapie : traitement physiothérapeutique chez le malade atteint de sclérose en plaques

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti**

Band (Jahr): - (1980)

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-930559>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Hippothérapie

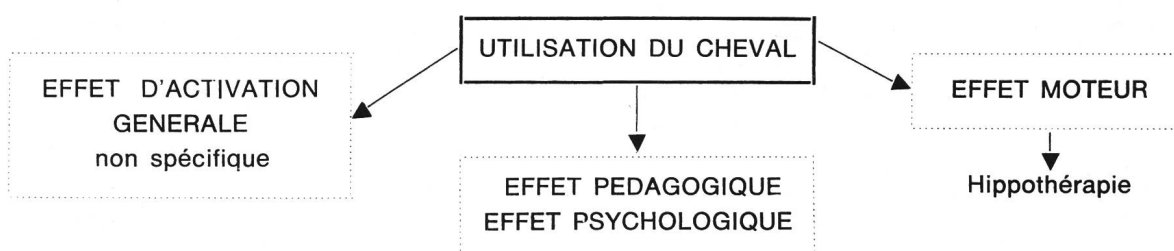
## Traitement physiothérapeutique chez le malade atteint de sclérose en plaques

Conférence donnée à la journée d'information sur la sclérose en plaques du 24 novembre 1979 à Montana, par Ursula Künzle, physiothérapeute à l'Hôpital Cantonal de Bâle et présidente du Groupe Suisse pour l'Hippothérapie.

Etant donné que cette journée d'information sur la sclérose en plaques est placée sous le titre «Possibilités de traitement en utilisant le cheval», considérons d'abord quels sont les effets thérapeutiques que nous apporte le cheval:

Bâle dans le service de neurologie. Grâce à l'intérêt et à la bienveillance de nos chefs, le Prof. Kaeser et le Prof. Wüthrich, il fut possible d'en approfondir les bases et d'en faire un traitement spécifique. Cette thérapie repose sur les données Bobath et sur les connaissances de la cinésiologie fonctionnelle de Klein-Vogelbach.

L'effet recherché par l'utilisation du cheval est une amélioration des mouvements sélectifs du bassin, donc meilleur équilibre et meilleur tonus musculaire. Ici le cheval



Les possibilités de traitement par le cheval sont bien diverses. Le vaste domaine de l'activation générale est certainement le plus répandu. Il trouve aussi son application chez les malades de sclérose en plaques, sous le nom d'équitation thérapeutique, de thérapie équestre ou d'équitation d'activation.

Quant à l'utilisation de l'effet psychologique, celui-ci est en Suisse un domaine en plein développement.

Ces deux grands groupes ne figurent ici qu'à titre complémentaire, pour donner un aperçu des possibilités de traitement par le cheval. Je ne voudrai oublier de mentionner l'équitation pour handicapés, qui est une activité sportive, sans intention thérapeutique spécifique. Ce domaine ne fait pas partie de mon exposé.

Ma conférence se limite à l'application de l'hippothérapie, qui est l'utilisation de l'effet moteur du cheval. L'hippothérapie est une dénomination très restrictive qui veut dire l'utilisation du mouvement du dos du cheval à des fins thérapeutiques. Le champ d'application de l'hippothérapie s'adresse uniquement aux troubles moteurs. C'est une forme de kinésithérapie, qui a sa place au sein de la vaste palette de la physiothérapie.

Depuis 1966 nous pratiquons régulièrement l'hippothérapie à l'Hôpital Cantonal de

nous apporte une possibilité unique: entraîner l'équilibre du tronc au moyen d'une mobilisation réactive du bassin. Aucune autre technique ne permet d'atteindre ce but avec autant d'efficacité.

Pour quels patients cette thérapie est-elle destinée?

Au fil des années, l'indication se précisa; de prime abord, l'hippothérapie est un traitement symptomatique s'appliquant

- aux paralysies spastiques atteignant les membres inférieurs (symptômes qui amènent un bloc du bassin et par conséquent une décompensation de la musculature lombaire)
- aux difficultés de coordination du tronc (amenant également un bloc du tronc, comme compensation de l'ataxie)
- aux dorsalgies dues à la surcharge secondaire de la musculature du dos.

Ces symptômes se trouvent souvent réunis chez une certaine forme de sclérose en plaques. Ce groupe correspond à environ 30% des malades venant en ambulatoire de physiothérapie.

En plus de cette indication symptomatique, le patient doit remplir une condition principale: il doit être à même de se tenir en position assise librement, sans l'aide des bras et sans appui.

Contre-indication clinique: poussée aiguë de la maladie

Contre-indication symptomatique: manque de liberté articulaire nécessaire au niveau du bassin et manque d'activité musculaire au niveau du tronc.

Quelles sont les conditions nécessaires à remplir pour utiliser le cheval comme engin de physiothérapie?

De maints auteurs réputés ont reconnu que le mouvement du cheval au pas produisait sur le bassin un mouvement semblable à celui de la démarche au sol. Il est indispensable d'accentuer la valeur de l'allure du pas, celle-ci étant la seule correspondant au mouvement rythmique de la démarche. Avec l'aide du mouvement du cheval, le thérapeute est à même d'influencer le schéma moteur du patient pour lui permettre d'acquérir un perfectionnement de ses mouvements anormaux. Le mouvement du cheval au pas donne une sensation nouvelle au tronc du patient, même sensation que s'il marchait. C'est la raison pour laquelle le cheval nous donne une possibilité nouvelle et efficace dans le traitement de ses patients atteints de troubles moteurs.

L'hippothérapie se restreint à l'application de l'allure du cheval à 4 temps, c'est-à-dire à celle du pas (chez le poney d'Islande en plus le tölt). Les allures du trot et du galop sont des allures élevées, qui s'excluent d'elles-mêmes en hippothérapie.

Si nous analysons le mouvement du cheval au pas, nous trouvons une amplitude et une fréquence propre à chaque cheval. En ce qui concerne l'amplitude du mouvement, il est évident qu'un patient atteint de difficultés motrices pourra plus facilement s'adapter à un mouvement fin. En ce qui concerne la fréquence du mouvement, nous savons, grâce aux données de la cinésiologie fonctionnelle, que la fréquence correspondant à la démarche de l'adulte est de 120 pas à la minute. Cette fréquence du mouvement, nous l'obtenons chez les races de petits chevaux (p.ex. poney d'Islande). Pour l'application de l'hippothérapie chez l'enfant, la fréquence du mouvement du cheval devra être plus élevée.

Par conséquent, il est évident que le thérapeute doit choisir son médium cheval selon des possibilités et la grandeur du patient. Le thérapeute doit comprendre les difficultés de son patient, ses compensations. Il doit aussi connaître les possibilités d'adaptation, les exercices adéquats afin d'aider à juste mesure le sujet à améliorer ses performances motrices.

Le physiothérapeute, étant la personne exécutante du traitement, doit se perfectionner dans ce domaine spécifique de l'engin cheval. Qu'il soit cavalier ne suffit pas, car l'hippothérapie n'est pas une forme d'équitation, ni une rééducation par l'équitation, car le patient n'exerce aucune action directe sur le cheval.

Le GROUPE SUISSE POUR L'HIPPOTHÉRAPIE organise depuis 1978 des cours de perfectionnement en hippothérapie pour physiothérapeutes. À côté de ce but de formation, le GROUPE SUISSE POUR L'HIPPOTHÉRAPIE se charge également de l'information générale dans le domaine médical et social, et met tout en oeuvre pour faire reconnaître l'hippothérapie comme traitement de physiothérapie valable.

Jusqu'à ce jour, l'hippothérapie n'est pas remboursée comme traitement spécifique par les assurances. L'assurance longue maladie rembourse les frais d'hippothérapie uniquement pour les patients atteints de scléroses en plaques, et ceci seulement à certaines conditions.

Il reste un pas important à franchir pour que l'hippothérapie soit admise comme possibilité physiothérapeutique; ce pas concerne les physiothérapeutes. En effet, ceux-ci doivent se mettre d'accord au sein de la Fédération Suisse des physiothérapeutes pour définir strictement l'hippothérapie et la délimiter ainsi des autres applications du cheval à but non physiothérapeutique. Cette entente est urgente, car ainsi il sera possible d'agir auprès des assurances pour obtenir une rémunération officielle. Ceci permettra aux patients de toutes les couches sociales de bénéficier de l'hippothérapie.